

# NEMGUARD<sup>®</sup> GRANULES



Nématodes  
Cultures légumières

Composition	Extrait d'ail 450 g/kg (45%p/p)
Formulation	Granulé (GR)
A.M.M.	n°2160454

## Mode d'action - Propriétés

**NEMGUARD<sup>®</sup> GRANULES** est un nématicide de contact à base d'extrait d'ail. **NEMGUARD<sup>®</sup> GRANULES** s'utilise au moment du semis ou de la plantation de la culture en traitement du sol pour lutter contre les nématodes sur cultures légumières de plein champ et sous abri. **NEMGUARD<sup>®</sup> GRANULES** permet notamment de réduire les dommages dus aux nématodes libres, aux nématodes à galles (genre *Meloidogyne*) et nématodes endoparasites migrateurs (genre *Pratylenchus*) appartenant à l'ordre *Tylenchida*.

## Usages et doses homologués

**NEMGUARD<sup>®</sup> GRANULES** est homologué pour le traitement du sol, pour les usages suivants :

Cultures	Cibles	Dose maximale d'emploi	Nombre maximum d'applications	D.A.R. <sup>1</sup>
Tomate (tomate, aubergine)	Nématodes	25 kg/ha	1/an au semis ou à la plantation	F*
Poivron (poivron, piment)				
Melon (melon, pastèque, potiron et autres cucurbitacées à peau non comestible)				
Laitue (laitue, chicorée-scarole, chicorée-frisée, mâche, roquette et autres salades)				
Carotte - plein champ (carotte, céleri-rave, panais, raifort, topinambour et crosne, persil à grosse racine et cerfeuil tubéreux, salsifis)				

<sup>1</sup> D.A.R. : Délai Avant Récolte. L.M.R. : Limite Maximale de Résidus : Aucune LMR n'est requise pour l'extrait d'ail (Annexe IV Règlement (CE) n°396/2005).

\* F = Délai Avant Récolte couvert par le stade d'application.

## Recommandations d'emploi

**NEMGUARD<sup>®</sup> GRANULES** doit être appliqué au moment du semis ou de la plantation à l'aide d'un micro-granulateur en cultures sous abri comme en plein champ. Localiser les granulés au plus près des semences ou des racines des plants dans la raie de semis ou de plantation et à la profondeur du semis ou de la zone racinaire.

La diffusion du principe actif de **NEMGUARD<sup>®</sup> GRANULES** par la solution du sol est nécessaire pour obtenir une efficacité optimale. Il est en conséquence recommandé de réaliser l'application dans un sol suffisamment humide.

En conditions de sol sec ou en cas de période sèche prolongée pendant l'établissement de la culture, il est recommandé de réaliser une irrigation de 20 mm dans les plus brefs délais. Cette dernière devra être complétée par des irrigations additionnelles si la sécheresse persiste de façon à atteindre une somme de pluie de 80 mm sur les 4 à 6 semaines suivant l'application.

L'emploi de **NEMGUARD<sup>®</sup> GRANULES** n'est pas recommandé dans des sols avec de fortes à très fortes teneurs en limon.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Mode d'emploi

### - Application :

Appliquer **NEMGUARD® GRANULES** à l'aide d'un micro-granulateur. Ne pas appliquer par pulvérisation, ni par voie aérienne.

Ne pas exposer **NEMGUARD® GRANULES** à l'humidité avant ou pendant l'application.

Ne pas laisser **NEMGUARD® GRANULES** à l'air libre ou dans le matériel pendant la nuit ou une période prolongée.

Veiller à charger les granulés au plus près de l'application.

Veiller à ce que le matériel d'application soit sec, propre et calibré avant tout emploi du produit.

### - Élimination du produit et des emballages vides :

Réemploi de l'emballage interdit. Bien vider l'emballage et l'éliminer via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

Pour l'élimination des produits non utilisables, rapporter le produit dans son emballage d'origine à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

## Compatibilité

Ne pas appliquer le produit en mélange avec d'autres produits phytosanitaires.

## Précautions d'emploi

- Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé, à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec et aéré. **Le produit doit être stocké à température ambiante.** Protéger du gel. À température ambiante, le produit est stable pendant au moins 1 an.

- Conserver hors de la portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer lors de l'utilisation du produit.

- Pendant toute la durée de manipulation du produit, veiller à porter une tenue de protection adaptée. Se référer au paragraphe « Équipements de protection individuelle ».

## Équipements de protection individuelle

Pour la protection de l'opérateur, porter :

- *pendant le chargement et le nettoyage du matériel d'épandage (micro-granulateur) :*

- des gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;

- une combinaison de travail en polyester/coton 65 %/35 % (combinaison ou ensemble veste + pantalon) ;

- un équipement de protection partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III type (PB) 3 à porter par-dessus la combinaison précitée.

- *pendant l'épandage :*

- des gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique en cas d'intervention sur le micro-granulateur ;

- une combinaison de travail en polyester/coton 65 %/35 % (combinaison ou ensemble veste + pantalon).

Pour la protection du travailleur, porter :

- des gants en nitrile certifiés EN 374-3, en cas de contact avec la culture traitée ;

- une combinaison de travail (cotte en coton/polyester 35% / 65%, - grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup>) avec traitement déperlant.

## PREMIERS SECOURS

Consulter la fiche de données de sécurité.

**NEMGUARD®** GRANULES (contient de l'extrait d'ail)

Non classé

**NEMGUARD® GRANULES n'est pas considéré comme un produit dangereux selon le Règlement (CE) N°1272/2008.****Conseils de prudence**

- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
 P280 Porter des gants et un vêtement de protection.  
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
- EUH208 Contient de l'extrait d'ail. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes].

Délai de rentrée : non applicable.

**Important : Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.**

Fiche de données de sécurité disponible sur Internet ([www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)) et sur demande à CERTIS au 01.34.91.90.00. En cas d'urgence, appeler le 15 ou le 112 ou un centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'Attitude (N°0 800 887 887 – appel gratuit depuis un poste fixe). En cas d'incident ou d'accident, appeler le 01.72.11.00.03 (*Certis Carechem, numéro d'urgence 24h/24h*).

Homologation CBC (Europe) Srl et ® Marque déposée ECOspray Limited

**Conditionnement**

Conditionnement	Groupage	Palettisation	Unité de commande
Sac de 10 kg	-	72 sacs = 720 kg	Sac de 10 kg